



Défi et Defi Services

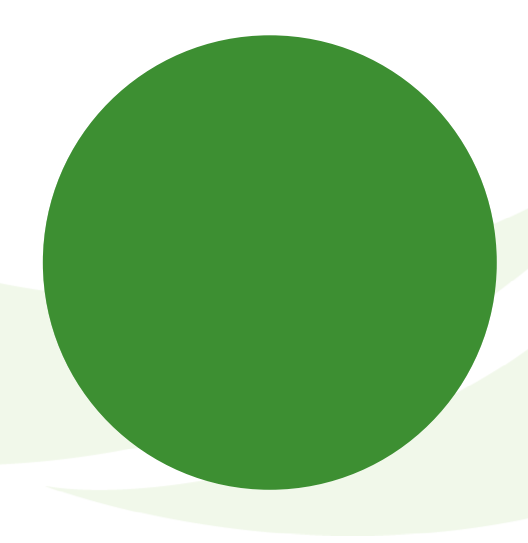
L'ensemblier

Créé en 1986, l'ensemblier Défi et Défi Service, qui se situe sur le secteur de Guebwiller, comprend une association intermédiaire « Défi » et une entreprise d'insertion « Défi Service ». L'association met des personnes en difficulté à disposition de particuliers, d'associations, de collectivités locales et d'entreprises pour la réalisation de travaux occasionnels tels que des travaux ménagers, du jardinage, du bricolage. L'entreprise d'insertion propose quant à elle un service de repassage. Défi a suivi 236 personnes en 2007 et compte 8 permanents. L'association a réalisé 62 768 heures en 2007. L'association Défi a réalisé un chiffre d'affaires de 910 000 euros en 2007.



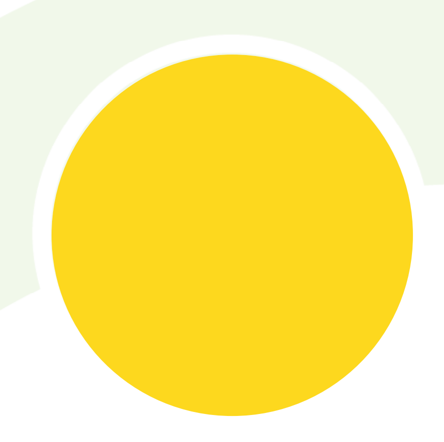
Pourquoi avez-vous sollicité un accompagnement par le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) ?

M. Lambert, directeur : Le secteur de l'insertion est actuellement un secteur où il y a une grande incertitude par rapport au futur. Même si les subventions ne constituent que 5 % de notre budget, nous avons besoin de faire évoluer la structure pour développer l'activité. De plus, les bénéficiaires de nos services – qui sont à 53 % des particuliers – vieillissent, et ont des besoins qui évoluent. Nous avons donc pensé créer une troisième structure qui proposerait des services aux personnes âgées et aux enfants de moins de trois ans. Nous avons eu jusqu'à présent trois DLA qui portaient tous sur cette problématique.



Quels étaient plus précisément les objectifs de ces DLA ?

ML : Pour le premier DLA, c'est la Direction Départementale qui m'en a parlé. En effet, les comptes de Défi services n'étaient pas à l'équilibre et l'on m'a proposé de solliciter un DLA pour résoudre ce problème. J'ai profité de l'occasion pour étendre le champ de travail sur Défi. Le deuxième DLA était collectif. Le but était d'étudier la possibilité de créer une association de services à la personne en commun avec six autres associations intermédiaire. Enfin, le troisième DLA qui s'est achevé il y a peu près un an, a permis de construire une feuille de route pour enclencher le processus de création d'une structure de services à la personne.



Comment ces DLA se sont-ils déroulés ?

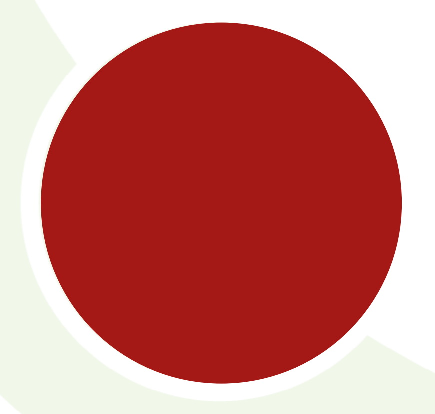
ML : Le but du premier DLA était au départ de faire un état des lieux interne et externe et de mettre en place un nouveau modèle d'organisation afin de développer l'activité. Cependant les circonstances au sein de Défi étaient particulières : je venais d'arriver dans une équipe qui était très soudée et qui fonctionnait plus ou moins en autonomie. Par le biais d'entretiens individuels, le consultant du cabinet, a identifié une situation de conflit très profonde qui mettait en danger la pérennité de Défi. L'accompagnement a permis de sortir d'une situation délicate, et de construire un esprit collectif, nécessaire à des développements et réalisations futures.
Le deuxième DLA spécifique à notre structure s'est effectué dans un cadre plus serein. Le consultant a eu un très bon contact. Il a d'abord effectué une étude de l'existant avec l'équipe, puis il a construit une sorte de mode d'emploi à suivre pour mettre en place la nouvelle structure, « Défi Pro », qui disposera de l'agrément qualité et enfin il m'a aidé à monter le dossier d'agrément pour le Conseil Général.

Quel a été l'apport de ces travaux ?

ML : L'apport a été considérable, chaque DLA d'une manière très différente. Le premier DLA a permis de recadrer les choses et a rendu possible une prise de conscience de la gravité de la situation. Cela a renforcé le Conseil d'Administration. Tout doucement aujourd'hui l'équipe évolue. L'apport de cette mission est d'avoir permis de nous regarder grâce à une photographie fidèle de notre mode de fonctionnement. Le deuxième DLA a été plus technique. C'est un apport plus concret et direct. J'étais débordé par la création de cette structure, et le travail du consultant a été un appui non négligeable. Je me réfère sans cesse au travail qu'il a effectué, c'est un vrai fil conducteur pour moi. Cela a apporté une méthode et surtout cela nous a permis d'amorcer le développement de l'ensemblier.

Quelles sont les perspectives aujourd'hui ?

ML : Défi Pro est en route. Nous attendons l'obtention de l'agrément qualité pour le démarrage de l'activité début septembre.



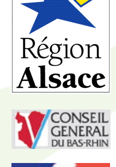


Défi et Défi Services
2 avenue Maréchal-Foch
68500 Guebwiller
03 89 76 83 93
defi.direction@wanadoo.fr

Alsace active
21 boulevard de Nancy
67000 Strasbourg
03 88 23 87 45
nourouh@alsaceactive.fr

NOS PARTENAIRES











Graphisme : MH Hérault